

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 31 mars 2025

Cr03-2025-001

**PRESIDENT** : Monsieur MOLLARD

**Présents** : Mrs MOLLARD, BEFORT, BONNET, MELAY, Mmes TERRAILLON, BOREL, PLASSE,

**Excusés** : Mme PLASSE

*Objet* : bon alimentaire n°2025-1

Un administré de la commune par l'intermédiaire de l'assistante sociale, a sollicité le CCAS pour une demande de bon alimentaire.

Il est proposé au conseil de lui attribuer un bon alimentaire de 40 euros.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

**art 1 DECIDE** l'attribution d'un bon alimentaire de 40 euros

**art 2 DIT** que les crédits correspondants seront prélevés à l'article 6561 du budget

**art 3** La présente délibération sera transmise

- à Monsieur le Sous-Préfet de Montbrison, pour contrôle de légalité
- à Monsieur le Percepteur de Panissières

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

A Panissières, le 31 mars 2025

Le Maire, Président de la Commission Administrative  
Christian MOLLARD



A handwritten signature in black ink, appearing to read "C. MOLLARD".